

Permis d'urbanisme accordé pour le projet Roue Terre-Neuve à Bruxelles



Nous sommes ravis d'annoncer l'obtention du permis pour le projet de transformation du site de 1171 m² situé à l'angle des rues de la Roue et Terre-Neuve. Ce projet ambitieux, mené par l'équipe multidisciplinaire composé de A.M. Générale - Vers.A, Bloc Paysage, JZH&Partners, MK Engineering et ATS, a été approuvé en seulement 9 mois.

Le projet vise à réhabiliter le site actuellement occupé par une salle de sport (qui a été remplacée par une nouvelle infrastructure répondant aux normes en vigueur sur un site voisin) en un ensemble résidentiel contemporain de 36 logements de typologies variées combiné à des espaces d'activation locale. Cette proposition adopte une approche durable forte, en ce, notamment, par le développement d'un espace ouvert végétalisé en relation directe avec le tissu existant, l'utilisation de "zéro énergie fossile", la récupération de l'eau de pluie et la réutilisation des matériaux de la salle de sport existante.